

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU DOMAINE-DU-ROY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES**

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 AOÛT 2026

À une séance régulière du conseil municipal légalement tenue le 10 août 2026 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, sous la présidence de son honneur M. le maire Marc Deschênes.

Sont également présents, les membres du conseil:

Christian Verreault, siège #1
Myriam Cloutier, siège #2
Émilien Girard, siège #3
Yvon Deschênes, siège #4
Anne-Marie Tanguay, siège #5
Annie Girard, siège #6

Formant quorum.

Ordre du jour

OUVERTURE

Ouverture de la séance par monsieur le maire

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juillet 2026
- 1.3 Approbation de la liste de correspondance et documents reçus au 31 juillet 2026
- 1.4 Rapport général du maire
- 1.5 Résolution de désignation de l'officier responsable de l'application du RMUN
- 1.6 Appui au projet de four à pain – Camping municipal
- 1.7 Retour sur la demande – Les Ami(e)s du secteur ouest du Lac des Commissaires

2. FINANCES

- 2.1A Approbation des comptes à payer du mois de juillet 2026
- 2.1B Certificat de disponibilité de crédit
- 2.2 Campagne 2026 – Sacs-à-Dons
- 2.3 Première période de questions

3. PERSONNEL

4. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES

- 4.1 Soumission Sécuor – Caméras de surveillance

5. PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ROUTIER

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10. LOISIRS ET CULTURE

11. VARIA

12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTES

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE

Mot d'ouverture de la séance par M. le maire qui préside l'assemblée par la suite.

1. ADMINISTRATION

1.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résol. 2026-122

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyé par M. le conseiller Christian Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et présenté.

ACCEPTÉE

1.2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 JUILLET 2026

Résol. 2026-123

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance du 13 juillet 2026;

ATTENDU QUE la dispense de lecture est proposée;

ATTENDU QUE le document respecte le contenu des discussions ainsi que les décisions des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Girard, appuyé par M. le conseiller Yvon Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance du 13 juillet 2026 soit approuvé tel que présenté et rédigé.

ACCEPTÉE

1.3 APPROBATION DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS REÇUS AU 31 JUILLET 2026

Résol. 2026-124

ATTENDU QUE la liste de correspondance et documents reçus au 31 juillet 2026 a été donnée aux membres du conseil municipal avant la réunion et qu'ils en ont pris connaissance;

ATTENDU QUE les questions soulevées par les conseillers et les conseillères ont reçu explications de la part du directeur général adjoint;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyée par Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste de correspondance et documents reçus au 31 juillet 2026 soit acceptée telle que présentée et rédigée.

ACCEPTÉE

1.4 RAPPORT GÉNÉRAL DU MAIRE

- ➔ Séance plénière et séance publique de la MRC DDR;
- ➔ Une séance plénière avec le Conseil municipal;
- ➔ Rencontre avec Mme la députée, Nancy Guillemette pour faire la demande de financement pour le projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égouts de la rue Principale;
- ➔ Représentation au Festival du Cowboy de Chambord;
- ➔ Rencontre avec la direction et les municipalités participantes au projet de mutualisation administrative;
- ➔ Mention de félicitations à l'organisateur du spectacle de Jannick Fournier ainsi qu'à la participation de tous les bénévoles;

1.5 RÉSOLUTION DE DÉSIGNATION DE L'OFFICIER RESPONSABLE DE L'APPLICATION DU RMUN

Résol. 2026-125

ATTENDU QUE le règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations (RMUN) est entré en vigueur le 1^{er} mars 2026;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-Sales est chargée de l'application du RMUN, à l'exception des articles 132 à 155 qui sont sous la responsabilité du ministre responsable de l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyé par M. le conseiller Émilien Girard et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer l'inspecteur municipal comme responsable de l'application du *Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations*, incluant notamment la responsabilité d'émettre les permis municipaux et de délivrer les constats d'infraction découlant de l'application de ce règlement.

ACCEPTÉE

1.6 APPUI AU PROJET DE FOUR À PAIN – CAMPING MUNICIPAL

Résol. 2026-126

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du projet intitulé *Construction d'un four à pain*, pris en charge par la Corporation de développement et loisirs;

ATTENDU QUE le Conseil municipal considère ce projet, conformément à sa réglementation, recevable et bénéfique pour sa population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Yvon Deschênes, appuyée par Mme la conseillère Annie Girard et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'appuyer et d'autoriser La Corporation de développement et loisirs à déposer une demande d'aide financière de 6 324,76\$ pour son projet *Construction d'un four à pain*, dans le *Fonds de développement Domaine-du-Roy* de la MRC du Domaine-du-Roy – volet local de la Municipalité de Saint-François-de-Sales et d'autoriser le directeur général, M. Jean-Pierre Tremblay, à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ACCEPTÉE

1.7 RETOUR SUR LA DEMANDE – LES AMI(E)S DU SECTEUR OUEST DU LAC DES COMMISSAIRES

Résol. 2026-127

ATTENDU QUE lors de la dernière séance publique, un document explicatif a été remis à chaque membre du Conseil;

ATTENDU QUE lors de la dernière séance publique, lors de la période de questions ouvertes, l'association Les Ami(e)s du secteur

ouest du Lac des Commissaires a formellement demandé que les élus se rencontrent à nouveau pour discuter de leur demande d'aide financière pour l'entretien des chemins multiusages de leur secteur;

ATTENDU QUE lors de la dernière séance publique, lors de la période de questions ouvertes, une citoyenne a ouvertement proposé un don ou une commandite à l'association d'un montant de 4 000\$;

ATTENDU QUE le Conseil municipal s'est rencontré de nouveau pour étudier la possibilité d'aider l'association dans leur demande;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint ait relevé la valeur des travaux effectués par notre opérateur de niveleuse en 2025 dans ce secteur, représentant un montant approximatif de 8 700\$;

ATTENDU QUE la Municipalité ait déjà accepté de rembourser les frais de matériel d'affichage représentant un montant de 2 503\$;

ATTENDU QUE la demande d'aide financière ait été évaluée au préalable par notre avocate municipale et qu'un avis juridique nous a été produit en ce sens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Émilien Girard, appuyée par Mme la conseillère Myriam Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le directeur général, M. Jean-Pierre Tremblay, de préparer et signer un protocole d'entente avec l'association Les Ami(e)s du secteur ouest du Lac des Commissaires pour l'année 2026, comportant les éléments suivants :

- Fournir un opérateur ainsi que la niveleuse au besoin pour s'assurer que les chemins utilisés soient praticables et sécuritaires;
- Fournir un support technique et procéder à une éventuelle demande d'aide financière en partenariat avec l'association au *Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public* du Gouvernement du Québec.

ACCEPTÉE

2. FINANCES

2.1A APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUILLET 2026

Résol. 2026-128

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des comptes à payer du mois de juillet 2026;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Girard, appuyé par M. le conseiller Yvon Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer de juillet 2026 suivants soient approuvés :

	Comptes à payer - Juillet 2026		
	Fournisseur	Description	Montant
1	9177-1667 QUÉBEC INC.	SORTIE CAMP DE JOUR	488,64 \$
2	BEAUSEIGLE MICHEL	ENTRETIEN VEHICULES	395,00 \$
3	CAIN LAMARRE	HONORAIRES PROFESSIONNELS	370,80 \$
4	CHAINE DE TRAVAIL ADAPTÉ CTA INC.	ENTRETIEN MÉNAGER	956,59 \$
5	COMMISSION SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS	LOCATION DE LOCAL	5 710,89 \$
6	COMPTEUR D'EAU DU QUÉBEC	COMPTEURS D'EAU (2)	2 759,90 \$
7	DANIEL MAILLOUX	MICHOUI CAMPING	4 341,96 \$
8	DESCHESNE MARLENE	BUFFET MARCHÉ DES ARTISANTS	225,00 \$
9	FADOQ	BINGO	50,00 \$
10	FÉDÉRATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITÉS	HONORAIRES PROFESSIONNELS	247,81 \$
11	FONDS D'INFORMATION	MUTATIONS	36,00 \$
12	IGA GRAVEL & FILLE	ALIMENTS CANTINE/ BRUNCH CAMPING	273,31 \$
13	IGLOO CLIMATISATION	RÉPARATION NIVELEUSE	2 969,99 \$
14	JEAN-FRANCOIS CÔTÉ (PROCESSUS)	CHARGÉ DE PROJET CAMPING	3 591,00 \$
15	MISSION COMMUNICATION	ANALYSE DE TESTS D'EAU POTABLE	2 981,88 \$
16	OFFICE D'HABITATION DOMAINE-DU-ROY	PROGRAMME HLM	154,89 \$
17	PARC MILLE LIEUX DE LA COLLINE	SORTIE CAMP DE JOUR	302,40 \$
18	RÉFRIGERATION NORDIC	FRIGOS CAMPING	882,12 \$
19	ROCK GUAY & FILS CONTRACTEUR	VOYAGE DE TERRE JAUNE	666,86 \$
20	SOCIÉTÉ RÉCRÉO-TOURISTIQUE DE DESBIENS	SORTIE CAMP DE JOUR	209,95 \$
21	SPO ÉLECTRIQUE	REMPLACEMENT D'UN BOITIER CAMPING	372,52 \$
22	UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	COTISATION ANNUELLE	229,95 \$
	Total des chèques		28 217,46 \$
	VIREMENT		
23	AVANTAGE OXYGENE	DÉGRAISSEUR	401,21 \$
24	BELL CANADA		10,67
25	BENEVA	ASSURANCES	858,11 \$
26	BOULANGERIE CHAMBORD	PAIN (CAMPING)	26,60 \$
27	BRANDT TRACTORS	ESSUIE-GLACE	111,90 \$
28	BUROPRO CITATION	LECTEUR DE COPIES	341,84 \$
29	CANADIEN NATIONAL	SYSTÈME D'AVERTISSEMENT CHEMIN DE FER	4 386,00 \$
30	CLUB SOCIAL		40,00 \$
31	CORPORATION DES LOISIRS	REMBOURSEMENT DES REVENUS POUR SOUPER	2 155,00 \$
32	CUIZEN ENTREPÔT	ACHATS CANTINE / BRUNCH CAMPING	1 633,11 \$
33	E.K. CONTRÔLE	PROBLÈME POMPE #2	443,57 \$
34	ENTREPRISE GAUDREULT	VOYAGE CAMPING	436,91 \$
35	EUROFINS ENVIRONEX	ÉCHANTILLONS D'EAU POTABLE ET USÉE	804,03
36	GROUPE NOVO	HONORAIRES PROFESSIONNELS	30,42
37	HOME HARDWARE	ENTRETIEN ET RÉPARATION BÂTIMENT	970,32
38	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	10 806,61 \$
39	JOANNIE GIRARD	DÉPLACEMENT	171,00 \$
40	LOUANE LANDRY	ACHATS CAMP DE JOUR	53,70 \$
41	MALLETTE	HONORAIRES PROFESSIONNELS	6 151,16 \$
42	MICHEL GAUTHIER	ACHAT POUR GARAGE	95,96 \$
43	MINISTÈRE DU REVENU	REMISES	10 467,47 \$
44	MRC DOMAINE-DU-ROY	SERVICES PROFESSIONNELS / QUOTES-PARTS	78 284,57 \$
45	MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE	PRÊT DE PERSONNEL	7 786,07 \$
46	NUTRINOR	DIESEL BLANC / GAS	2 207,02 \$
47	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISES	4 096,46 \$
48	RREMQ	FONDS DE PENSION	2 172,68 \$
49	SECTION LOCAL 5162	SYDICAT	525,38 \$
50	SOLUTION BURO	CARTOUCHE D'ENCRE	72,24 \$
51	UAP	ENTRETIEN DES VÉHICULES / OUTILS	610,39 \$
52	VILLE DE ROBERVAL	QUOTES-PARTS SÉCURITÉ INCENDIE	34 083,00 \$
53	VISA	FRAIS DE POSTE/ ALIMENTS / PIÈCES	3 325,18 \$
54	VISION INFORMATIK	FACTURATION MENSUELLE	444,95 \$
55	Total des virements		174 003,53 \$
	Salaires		
	Dépôt salaires	Versé le 2 juillet	6 847,90 \$
	Dépôt salaires	Versé le 8 juillet	8 480,97 \$
	Dépôt salaires	Versé le 15 juillet	8 123,74 \$
	Dépôt salaires	Versé le 22 juillet	7 549,21 \$
	Dépôt salaires	Versé le 29 juillet	7 962,63 \$
	TOTAL SALAIRE		31 001,82 \$
	Gand total		233 222,81 \$

ACCEPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Jonathan Thibeault, directeur général adjoint et greffier-trésorier, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-François-de-Sales dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Jonathan Thibeault,
Directeur général adjoint et greffier-trésorier

2.2 CAMPAGNE 2026 – SACS-À-DONS

Résol. 2026-129

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de financement de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse qui entame sa campagne annuelle 2026, permettant aux enfants dans le besoin de recevoir un sac à dos personnalisé rempli de matériel scolaire;

ATTENDU QUE la Municipalité croit en la mission et en la pertinence de cet organisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Girard, appuyée par Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une contribution de 100\$ à l'organisme.

ACCEPTÉE

2.3 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- Les citoyens posent plusieurs questions à propos des sujets suivants :
- De nombreuses questions et arguments sur le fait que la Municipalité ne contribue pas financièrement à l'entretien des chemins multiusages publics;
- Les revenus générés par le camping municipal;
- Un citoyen fait une demande formelle pour que les rapports annuels des années antérieurs du camping municipal soient présentés publiquement;
- Demande d'élagage des côtés de chemin dans les rangs et le Chemin du Moulin pour améliorer la sécurité et la visibilité;
- Date de production de budget 2027;
- Demande de considérer la demande d'aide financière de l'association Les Ami(e)s du secteur ouest du Lac des commissaires dans le budget municipal 2027.

Les élu(e)s et le directeur général adjoint répondent aux questions des citoyens.

3. PERSONNEL

Aucun item.

4. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES

4.1 SOUMISSION SÉCUOR – CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Résol. 2026-130

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris en considération les signalements citoyens de vol et vandalisme;

ATTENDU QUE l'installation de caméras de surveillance dans des lieux publics demeure un moyen limité légalement comme élément de preuve lors d'un méfait;

ATTENDU QUE le prix soumis par le fournisseur *SÉCUOR* est très onéreux et que cette dépense n'avait pas été budgétée au préalable pour l'année 2026;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay, appuyé par M. le conseiller Christian Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la soumission reçue et de prévoir au prochain budget municipal l'option d'achat de caméras de surveillance pour l'année 2027.

ACCEPTÉE

5. PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS

Aucun item.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun item.

7. TRANSPORT ROUTIER

Aucun item.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun item.

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun item.

10. LOISIRS ET CULTURE

Aucun item.

11. VARIA

Aucun item.

12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTES

- Des citoyens posent des questions à propos des sujets suivants :
- Retour sur la demande de financement de l'association Les Ami(e)s du secteur ouest du Lac des Commissaires;
- Demande d'éclairage dans le stationnement à la fin du Chemin du Moulin;
- La personne responsable du bassin d'assainissement des eaux;
- Demande d'un délai prolongé pour l'inspection des fausses sceptiques;
- Demande de faire parvenir l'avis d'inspection des fausses sceptiques plus tôt.
- Demande de spécification des postes de dépenses qui procurent aussi une source de revenu lors de l'acceptation des comptes mensuels.

Les élu(e)s et le directeur général adjoint répondent aux questions des citoyens et citoyennes.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résol. 2026-131

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Girard et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée.

Il est 20 h 28.

ACCEPTÉE

Marc Deschênes,
Maire

Jonathan Thibeault,
Directeur général adjoint et greffier-trésorier

Je, M. le maire, Marc Deschênes, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

